

l'hygiène.

Pour satisfaire les postulata de la science, il ne s'agit de rien moins que de construire au dehors de la ville un hôpital conforme aux exigences de hygiéniques; d'améliorer notre système de désinfection par l'établissement d'étuves à désinfection bien reparties dans toute la ville. Nous ne pourrions que très difficilement éteindre une épidémie sans l'arme puissante de la désinfection. La vigilance municipale ne peut compter sans elle.

Nous avons à signaler, aujourd'hui un progrès accompli. Comme nous le disions, dans le numéro du 15 Mai dernier, l'unique et la meilleure mesure hygiénique à prendre contre une maladie contagieuse, c'est l'isolement des malades dans un hôpital spécial situé loin de toute habitation, dans un endroit élevé. Mais comment appliquer cette mesure à tout le monde ? Le sentiment public force à beaucoup de discrétion. La mesure d'isolement dans tous les pays est encore à la période de vœux. L'état actuel des positions sociales ne peut faire espérer une généralisation désirable. Cependant, avec un hôpital conforme aux exigences médicales, nous pourrions le faire accepter du plus grand nombre. Mais aujourd'hui, à défaut d'hôpital, l'affichage est une mesure de sagesse. Avec cela le public défiant est averti du danger. Voilà ce que notre Conseil Municipal a compris en acceptant la nécessité d'une telle mesure. Aussi l'a-t-il décrété comme urgente dans l'épidémie actuelle. Espérons quelle sera reçue avec satisfaction par nos populations.

La transmission de la contagion par les vêtements et les linges est incontestable. Cela est trop bien établi pour insister longtemps. Ici nous voulons attirer l'attention municipale sur la nécessité d'étuves à désinfection.

En effet, sans l'arme de la désinfection

obligatoire au moyen d'étuves municipales, la santé publique est sans cesse menacée. En effet, la blanchisseuse s'expose à contracter la maladie et compromet sa clientèle. La garde-malade, les infirmiers, le médecin après leur service à l'hôpital devrait se dépouiller de leur vêtements pour les soumettre à la désinfection.

Le commerce des chiffons, en temps d'épidémie, mérite d'être pris en considération. On l'accuse d'avoir provoqué nombre d'épidémies. Nous ferions certainement preuve de sens pratique en défendant sous peine de fortes punitions de vendre ou d'acheter des vêtements, linges provenant de varioleux sans avoir été désinfectés.

Il faut donc si nous voulons lutter contre les maladies contagieuses mettre en pratique tous les moyens tributaires de l'hygiène.

* *

Nous sommes entraîné par l'enchaînement du sujet à vous parler de l'importance d'un institut vaccinateur. La nécessité de son existence s'impose à tous pays et surtout au Canada qui est si fréquemment visité par la variole. L'Allemagne, l'Angleterre, la France, les Etats-Unis, etc. sont aujourd'hui satisfaits des avantages de leurs instituts vaccinifères.

Ainsi ne discutons pas son importance au milieu de nous, qu'il suffise de se rappeler que la vaccination est acceptée par les sommités médicales de tous les pays.

* *

Autre chose, il serait bon que déclaration des cas de maladies contagieuses serait faite par les chefs de famille et les propriétaires. Il est évident que cette obligation ne peut être imposée au médecin; C'est une indiscrétion qui nuirait à la clientèle.

DR J. I. DESROCHES.